

PROGRAMME D' ACTIONS 2005-2007

*Document élaboré par
les membres et associés du Comité de Territoire*

Octobre 2004

PROGRAMME D' ACTIONS 2005-2007

Après avoir identifié les enjeux à venir pour le territoire, le comité de territoire a défini 42 actions réparties en quatre axes majeurs. Programmées sur trois ans, elles forment un ensemble destiné à atteindre l'objectif visé par le territoire : « Accompagner solidairement le développement de notre territoire et le rendre attrayant pour accueillir et fixer des populations dans un cadre préservé. »

AXE 1 : Développement économique

- F1 : Chaîne d'accueil des porteurs de projet
- F2 : Sensibilisation et accompagnement à la reprise – transmission d'entreprise
- F3 : Identifier, suivre et diffuser l'offre foncière et immobilière pour les entreprises
- F4 : Aménager un site industriel communautaire
- F5 : Aménager une zone artisanale « à caractère »
- F6 : Suivi des offres et demandes d'apprentissage
- F7 : Création d'un chantier d'insertion
- F8 : Forum information métiers
- F9 : Développer une économie touristique

AXE 2 : Patrimoine et environnement

- F10 : Charte d'intégration paysagère
- F11 : Valorisation des sites remarquables naturels et patrimoniaux
- F12 : Utilisation des vitrines vacantes
- F13 : Les entrées de territoire
- F14 : Valorisation de la filière bois
- F15 : Création de schéma de randonnées
- F16 : Valorisation des bras de la Nièvre
- F17 : Education à l'environnement, animation du patrimoine
- F18 : Valorisation des bourgs
- F40 : Préservation de l'arbre de la tourbière et mise en valeur du site

AXE 3 : Services de proximité et habitat

- F19 : Projet Educatif Intercommunal
- F20 : Développer les offres de services de portage aux personnes âgées
- F21 : Coordination des acteurs au service des personnes âgées
- F22 : Organiser des formations délocalisées dans le domaine de la santé
- F23 : Centralisation des services à vocation sociale et familiale
- F24 : Création d'un Espace Public Numérique (EPN) au collège
- F42 : Création de points multimédia dans les communes

AXE 4 : Animation,
accueil et promotion

F25 : Développer les moyens de transport collectifs
F26 : Réserve foncière dans les communes
F27: Promouvoir l'habitat locatif
F28 : Aménagement et création de logements adaptés
pour les personnes âgées ou médicalisées
F39: Construction de logements locatifs par crédit-bail
immobilier

F29 : Valorisation du Musée du Grès Ancien
F30 : Forum des associations
F31 : Dynamiser les manifestations existantes
F32 : Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants
F33 : Brochure d'animation estivale
F34 : Guide pratique cantonal
F35 : Site Internet communautaire
F36 : Constitution d'outils de promotion externe
F37 : Constitution d'outils de communication interne
F38 : Recensement des supports d'affichage publics
F41 : Création d'un évènement festif

1^{ère} année : 2005

AXE 1 : Développement économique

- F1 : Chaîne d'accueil des porteurs de projet
- F2 : Sensibilisation et accompagnement à la reprise – transmission d'entreprise (en cours)
- F3 : Identifier, suivre et diffuser l'offre foncière et immobilière pour les entreprises
- F4 : Aménager un site industriel communautaire (en cours)
- F7 : Création d'un chantier d'insertion (en cours)

AXE 2 : Patrimoine et environnement

- F10 : Charte d'intégration paysagère
- F11 : Valorisation des sites remarquables naturels et patrimoniaux
- F15 : Création de schéma de randonnées
- F17 : Education à l'environnement, animation du patrimoine
- F40 : Préservation de l'arbre de la tourbière

AXE 3 : Services de proximité et habitat

- F19 : Projet Educatif Intercommunal (en cours)
- F21 : Coordination des acteurs au service des personnes âgées
- F23 : Centralisation des services sociaux et familiaux (en cours)
- F24 : Création d'un Espace Public Numérique au collège (en cours)
- F42 : Création de points multimédia dans les communes
- F27 : Promouvoir l'habitat locatif

AXE 4 : Animation,
accueil et promotion

- F29 : Valorisation du Musée du Grès Ancien
- F34 : Guide pratique cantonal
- F35 : Site Internet communautaire (en cours)
- F37 : Constitution d'outils de communication interne
- F38 : Recensement des supports d'affichage publics

2^{ème} année : 2006

AXE 1 : Développement économique

{ F6 : Suivi des offres et demandes d'apprentissage
F8 : Forum information métiers

AXE 2 : Patrimoine et environnement

{ F13 : Les entrées de territoire
F18 : Valorisation des bourgs

AXE 3 : Services de proximité et habitat

{ F26 : Réserve foncière dans les communes
F20 : Développer les offres de services de portage aux personnes âgées
F22 : Organiser des formations délocalisées dans le domaine de la santé
F39: Construction de logements locatifs par crédit-bail immobilier

AXE 4 : Animation, accueil et promotion

{ F30 : Forum des associations
F32 : Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants
F33 : Brochure d'animation estivale

3^{ème} année : 2007

AXE 1 : Développement économique

{ F5 : Aménager une zone artisanale « à caractère »
F9 : Développer une économie touristique

AXE 2 : Patrimoine et environnement

{ F12 : Utilisation des vitrines vacantes
F14 : Valorisation de la filière bois
F16 : Valorisation des bras de la Nièvre

AXE 3 : Services de proximité et habitat

{ F28 : Aménagement et création de logements adaptés pour les personnes âgées ou médicalisées
F25 : Développer les moyens de transport collectifs

AXE 4 : Animation, accueil et promotion

{ F31 : Dynamiser les manifestations existantes
F36 : Constitution d'outils de promotion externe
F41 : Création d'un évènement festif

AXE 1.1 Favoriser les créations, reprises et transmissions d'entreprises

F1 : Chaîne d'accueil des porteurs de projet

CONTEXTE	Les intervenants dans l'accompagnement aux projets sont nombreux et le réseau est souvent illisible pour les porteurs de projets. Le rôle de l'agent de développement est mal identifié même au sein du territoire.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Faciliter le montage des projets sur le territoire → Favoriser les implantations d'entreprises en proposant un accompagnement individuel → Améliorer l'accueil des porteurs de projets.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	→ Coordonner les acteurs en une chaîne d'accueil où chacun sait comment orienter le porteur → Formation, information par conception d'un livret d'accueil permettant d'identifier les différents acteurs du département et leurs compétences.
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Mise en réseau des mairies de la communauté de communes
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	1.1 Accueillir et accompagner la création, transmission, reprise d'entreprises 1.4 Mettre en réseau les moyens techniques et humains existants

MAITRE D'OUVRAGE : Pays (fiche action 15) et Communauté de communes (livret d'accueil)

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

Elus, secrétaires de mairies, boutique de gestion, chambres consulaires, PIE, NIL, Fibre Active, SODIE, Conseil Général 58

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2005

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Edition livret d'accueil	1500	FD Pays	1200	80
		CCNF	300	20
Total	1500	Total	1500	100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Appréciation des porteurs accompagnés, augmentation des contacts avec des porteurs

AXE 1.1 Favoriser les créations, reprises et transmissions d'entreprises

F2 : Sensibilisation et accompagnement à la reprise – transmission d'entreprise

CONTEXTE	La fermeture des usines a fortement touché le tissu économique dans son ensemble. De nombreux chefs d'entreprise cesseront leur activité dans les 5 années. L'enjeu est de conserver les services que ces entreprises apportent en facilitant la reprise.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Lutter contre la désertification, l'abandon des commerces et la disparition des services. → Augmenter le nombre de reprise d'entreprises en accompagnant les repreneurs.
DESRIPTIF DE L'ACTION	→ Identification des entreprises concernées par les chambres consulaires. → Sensibilisation des chefs d'entreprises : visites personnalisées (CDM, CCI), organisation de soirées d'information et forum (Chambre d'agriculture) → Etude des besoins qualitatifs du territoire. → Diffusion des offres auprès des partenaires et autres outils de communication.
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Les projets peuvent concerner toutes les communes. Les élus ne savent pas toujours orienter le porteur.
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	1.1 Accueillir et accompagner la création, transmission, reprise d'entreprises 1.4 Mettre en réseau les moyens techniques et humains existants 4.2 et 4.3 Garantir un maillage des services et des commerces

MAITRE D'OUVRAGE :

Volet commerce et artisanat : CCI (Chambre des Métiers en co-traitance et en partenariat avec le CG58)

Volet agriculture : Chambre d'agriculture

PARTENARIAT PRESSENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

Communauté de communes, Comité de redynamisation du canton de Prémercy, UCAPI, comité pilotage « agriculture »

CALENDRIER PREVISIONNEL : ACTION en cours de réalisation en octobre 2004.

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Artisanat et commerce	22000	FEDER	11 000	50
		CCI	11 000	50
Total	22000	Total	22 000	100
Agriculture :		Programme régional		
Chambre Agric. 58	2000	à l'Installation	918	32
ADASEA	890	Chambre Agric. 58	1972	68
Total	2890	Total	2890	100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombres de projets accueillis et aboutis, nombre de reprises, taux de participation des entrepreneurs concernés.

AXE 1.2 Présenter nos opportunités d'installation d'entreprises

F3 : Identifier, suivre et diffuser l'offre foncière et immobilière pour les entreprises

CONTEXTE	Depuis la fermeture de l'ensemble des entreprises du site industriel de Prémary, de nombreux locaux sont vacants. Parallèlement, de nombreux commerces ont fermé sur le canton.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Suivre en temps réel les disponibilités et opportunités à saisir en matière d'implantation d'activités. → Communiquer les opportunités d'installation. → Favoriser l'implantation d'entreprises et de commerces.
DESRIPTIF DE L'ACTION	→ Réalisation d'un atlas des disponibilités de terrains et de bâtiments industriels et commerciaux, privés ou publics. → Diffusion papier et « en ligne » vers l'ensemble des partenaires.
ETUDES PREALABLES	H&D Nièvre → locaux commerciaux vacants
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Recensement sur l'ensemble du territoire.
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	1.1 Accueillir et accompagner la création, transmission, reprise d'entreprises 1.4 Mettre en réseau les moyens techniques et humains existants 4.2 et 4.3 Garantir un maillage des services et des commerces

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

H&D Nièvre, Chambres consulaires, SODIE, Fibre Active, services de l'Etat et du Conseil Général

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2005

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Recensement Réalisation de l'atlas	4000	FDT	3200	80
		CCNF	800	20
Total	4000	Total	4000	100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

- Nombre d'entreprises installées sur le territoire de la communauté de communes ;
- Capacité de mise à jour régulière de l'atlas.
- Diffusion papier hors département.

AXE 1.4 Accueillir des entreprises

F4 : Aménager un site industriel communautaire

CONTEXTE	La fermeture d'USL Lambiotte a marqué la fin de 120 années d'activités industrielles sur le canton. Aujourd'hui, le territoire tend à la diversification de ses activités économiques, cependant les possibilités de développement industriel sont réelles.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Réhabiliter le site de Prémery → Accueillir de nouvelles entreprises → Favoriser l'emploi et l'attractivité du territoire sur des populations actives. → Faciliter le deuil des Lambiottins et amorcer la reconversion du territoire.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	→ Achat par la Communauté de Communes d'une zone d'activité sur le site industriel → Aménagement : rampe d'accès, démolitions, VRD, intégration paysagère... → Accueil des entreprises
ÉTUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Mise en place d'une taxe professionnelle de zone (TPZ) sur la zone
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	1.1 Accueillir et accompagner la création, transmission, reprise d'entreprises

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :
FEDER, Etat, CG 58, Fibre Active, SODIE

CALENDRIER PREVISIONNEL : EN COURS DE REALISATION EN 2004

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Ensemble de l'opération : achats, travaux...	419 413.78	FEDER	138432.02	33.01
		DDR	19821.00	4.72
		CG 58 (ligne sect.)	19598.00	4.67
		CCNF	241562.76	56.70
Total	419 413.78	Total	419 413.78	100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Implantations d'entreprises sur le site ; emplois créés

AXE 1.4 Accueillir des entreprises

F5 : Aménager une zone artisanale « à caractère »

CONTEXTE	Le passage de la D977 au cœur du territoire est un atout important en terme de flux de population. Par ailleurs, la zone industrielle de Prémery est peu accessible et n'offre pas des possibilités d'accueil intéressantes pour les artisans locaux.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Accueillir les artisans en leur offrant une vitrine commerciale. → Utiliser le flux de la D977 pour établir un lieu de pause au cours du trajet et créer des retombées économiques pour le tissu local
DESCRIPTIF DE L'ACTION	→ Création et aménagement d'une zone artisanale accueillante à vocation touristique. → Accompagnement des implantations d'entreprises commerciales et artisanales
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Mise en place d'une TPZ sur le périmètre
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	1.1 Accueillir et accompagner la création, transmission, reprise d'entreprises 3.2 Favoriser la mise en place de nouveaux produits touristiques

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESSENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

Chambres consulaires, réseau d'accompagnement à la création d'entreprise, Conseil Général, SODIE, Fibre Active

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2007

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Ensemble de l'opération : achats, travaux...				
Total		Total		100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Attractivité effective de la zone auprès d'artisans et viabilité économique des entreprises.

AXE 1. 5 Favoriser l'emploi

F6 : Suivi des offres et demandes d'apprentissage

CONTEXTE	Les entreprises artisanales et agricoles rencontrent des difficultés pour recruter du personnel formé. De plus, de nombreux chefs d'entreprises vont cesser leur activité dans les années à venir. Parallèlement, le taux de chômage est élevé, et les jeunes restant sur le territoire manquent de formation. Le tissu économique local est fragilisé.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Favoriser l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi et d'apprentissage. → Maintenir et développer le tissu économique commercial et artisanal. → Aider la population locale à trouver un emploi sur place. → Valoriser le travail auprès des jeunes.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	- Identifier les besoins sur certains métiers et procéder par annonce et appel à projet (par site Internet, journal Village Magazine...) - Suivre les offres et demandes d'apprentissage, en traitant les problèmes annexes : mobilité et logement (chambres chez l'habitant...)
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Les problèmes liés au chômage et au vieillissement des chefs d'entreprises concernent l'ensemble du territoire. Action de communication pour toutes les communes
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	6.1 Favoriser la mise en place d'actions d'éducation et de formation répondant aux besoins de la population et anticipant ceux à venir 4.2 et 4.3 Garantir un maillage des services et des commerces

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESSENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

CCI, CDM, Entreprises locales, établissements scolaires (collège, lycées professionnels, établissements de formation...), PAIO, CIO...

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2006

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)	
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)
Volet communication (presse, radio, édition...)	1254	FDT	877,8
		CCNF	376,2
Total	1254	Total	1254

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombre d'entreprises maintenues en activité, nombre d'emplois créés, nombre de jeunes formés.

AXE 1.5 Favoriser l'emploi

F7 : Création d'un chantier d'insertion

CONTEXTE	Après les multiples fermetures des entreprises BOSTIK, FOSS, LAMBIOTTE, le territoire a vu augmenter le nombre de personnes en situation précaire, dont la faible mobilité ne permet pas d'accéder aux outils d'insertion ou aux offres d'emploi extérieurs au territoire. Parallèlement, on constate un besoin de proposer et diversifier les services à la population, des problèmes de recrutement pour les entreprises locales et un manque de moyens pour valoriser les patrimoines naturel et bâti, atouts majeurs de notre territoire.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Favoriser le retour à l'emploi ou à l'employabilité des populations marginalisées : réinsertion par des activités d'utilité sociale. → Démontrer localement l'efficacité de politiques d'insertion et apporter un autre regard sur la population en difficulté sociale. → Mener une action communautaire et ainsi concrétiser la solidarité intercommunale. → Valoriser le patrimoine local et rendre notre territoire attractif. → Tisser des liens avec les entreprises locales pour favoriser le passage du chantier d'insertion à l'emploi.
DESRIPTIF DE L'ACTION	- Engager une équipe de 10 personnes en CES, encadrée par un animateur, ancien salarié de Lambiotte, si possible, pour réaliser des actions auprès des communes, de la communauté et des associations. - Intervention dans le domaine de l'environnement et du patrimoine bâti sans concurrence avec les entreprises locales. - Favoriser le passage à l'entreprise par des stages courts réguliers. - Mettre en place un parcours d'insertion en plusieurs étapes.
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Recrutement et chantiers sur l'ensemble du territoire.
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	1.3 Faire de l'économie un facteur d'insertion de la population 2.2 Créer les conditions pédagogiques, réglementaires et financières pour mettre en valeur le patrimoine 3.2 Favoriser la mise en place de produits touristiques

MAITRE D'OUVRAGE : Centre socioculturel

Rôle de la Communauté de Communes : soutien financier : investissement et fonctionnement ; collaboration étroite avec le Centre socioculturel, CPE

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

DDTEFP, CG58 insertion, FSE, CDM, Forces Nièvre, ANPE Cosne, PAIO, Animatrice locale d'insertion, ARIC BTP, CFPPA Challuy, AVENIR, élus locaux...

CALENDRIER PREVISIONNEL :

SEPTEMBRE 2004 : RECRUTEMENT ANIMATEUR

OCTOBRE 2004 : DEMARRAGE DU CHANTIER D'INSERTION

MODALITES FINANCIERES : BUDGET D'UNE ANNEE COMPLETE (2005) EN FONCTIONNEMENT

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (TTC)	ORIGINE	MONTANT	%
Fonctionnement (2005 prévisionnel):	179850	CNASEA	74000	41.2
		CG 58	22870	12.8
		FSE	67980	37.7
		CCNF	15000	8.3
Investissement (2004):	82000	DDTEFP	12000	14.6
		CG 58	11000	13.4
		PELS	15000	18.4
		CCNF	44000	53.6
Total	261850	Total	261850	200

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombre de placements, partenariats effectifs avec les entreprises, revalorisation de l'image du public en insertion.

AXE 1.5 Favoriser l'emploi

F8 : Forum information métiers

CONTEXTE	Une partie des jeunes vivant sur le territoire est souvent en situation difficile par rapport à l'emploi du fait d'un manque de formation. Renforcer l'existant en matière d'information sur les métiers.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Intensifier localement l'information sur les études et les métiers pour faire de l'orientation professionnelle un choix véritable. → Impliquer les entreprises locales dans le développement du territoire.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Organisation d'une journée de rencontre entre les jeunes du territoire et les entreprises locales et extérieures, des étudiants, des organismes de formation et d'orientation. Journée ouverte aux parents dans un lieu à définir.
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Opération destinée à tous les jeunes du territoire.
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	6.1 Favoriser la mise en place d'actions d'éducation et de formation répondant aux besoins de la population et anticipant ceux à venir 6.3 Mettre en réseau les acteurs et les structures

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

Chambres consulaires, UCAP1, collège de Prémercy, organismes de formation ou lycées professionnels, CIO, PAIO

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2006

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)	
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)
panneaux d'exposition édition	2000	FDT	6081,6
frais (restauration, hébergement, déplacements...)	6688	CCNF	2606,4
Total	8688	Total	8688

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombre d'entreprises locales présentes, d'élèves, de parents, d'organismes de formation.
Nombre de filières présentées aux élèves, suivi des élèves après le BEPC.

AXE 1.7 Développer de nouvelles économies

F9 : Développer une économie touristique

CONTEXTE	La communauté de communes est un territoire de passage, l'absence de site touristique d'envergure départementale et de produits touristiques ne favorisent pas l'augmentation de la durée des séjours.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Proposer des produits touristiques sur le territoire et en partenariat avec des territoires voisins → Prolonger les séjours des touristes de passage et provoquer des retombées financières pour les professionnels du tourisme → Développer le tourisme « nature » et agricole
DESSCRIPTIF DE L'ACTION	- Proposer des circuits thématiques autour de la nature et de la culture (possibilité de partenariat avec d'autres communautés de communes) - Promouvoir les schémas de randonnée et améliorer la signalétique. - Elaborer des produits touristiques en lien avec la démarche du Conseil Général 58 et le Pays Bourgogne Nivernaise.
ETUDES PREALABLES	Cadran Solaire
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	L'ensemble du territoire est concerné par le schéma de randonnées ou les réflexions d'élaboration de produits touristiques
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	3.2 Favoriser la mise en place de produits touristiques 3.3 Encourager et coordonner une campagne d'animation visant à mettre en valeur les sites 3.4 Mettre en œuvre des actions de promotion ciblées à l'intention des résidents potentiels, décideurs économiques et clientèles touristiques... 3.5 Construire une image en cohérence avec l'identité

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :
O.T.S.I., Comité Départemental du tourisme, Pays Bourgogne Nivernaise, porteurs de projets, communes, associations...

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2007

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Total		Total		100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Durée des séjours, retombées économiques, développement de nouvelles activités touristiques.

AXE 2.1 Intégration du bâti dans le paysage

F10 : Charte d'intégration paysagère

CONTEXTE	Le patrimoine bâti, constitué essentiellement de fermes et de maisons traditionnelles, est un atout majeur du territoire. Cependant, la demande en logement est élevée par rapport à l'offre et des constructions neuves sont à prévoir.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Accueillir de nouvelles populations tout en préservant la qualité du bâti existant. → Fournir un outil technique aux élus, entrepreneurs et particuliers pour préserver la qualité de vie. → Transformer la ruralité en atout. → Valoriser les matériaux sains (bois) et les énergies alternatives
DESRIPTIF DE L'ACTION	- Etude et proposition par un cabinet spécialisé. - rédaction d'un document pédagogique avec fiches thématiques pour construction ou rénovation, matériaux, énergie, paysagements extérieurs... rappelant également aux habitants leurs droits et devoirs en matière d'urbanisme. - Diffusion auprès des entreprises, des élus.
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Préconisations s'appliquant à l'ensemble du territoire
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	2.2 Créer les conditions pédagogiques, réglementaires et financières pour mettre en valeur le patrimoine. 3.1 Développer en cohérence avec l'identité du territoire une politique d'accueil et d'hébergement. 5.1 Créer sur l'ensemble du territoire un urbanisme de qualité anticipant les besoins et intégrant les nouveaux impératifs de qualité de vie

MAITRE D'OUVRAGE : Pays Bourgogne Nivernaise (fiche 22 du contrat de Pays)

PARTENARIAT PRESSENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :
CAUE, DDE, ABF, architecte du Conseil Régional de Bourgogne, DDAF, DRAC

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2005

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Réalisation des prescriptions	50 000	Etat	Volet 22	80
Sensibilisation du public	50 000	Région	Volet 22	
		Département	FD Pays	20
		Pays		
Total	100 000	Total	100 000	100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombre de traductions en documents d'urbanisme, diffusion du document de vulgarisation, nombre de déclarations de travaux et de permis de construire faisant référence au document.

AXE 2.1 Mise en valeur du patrimoine naturel

F11 : Valorisation des sites remarquables naturels et patrimoniaux

CONTEXTE	Notre territoire bénéficie de ressources telles que l'eau et les forêts et d'un patrimoine naturel riche (valorisé par des circuits de randonnées). Le patrimoine bâti est sauvegardé mais la population a peu conscience du patrimoine qui l'entoure.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Mettre en valeur notre patrimoine naturel et bâti et le faire connaître. → Préserver des milieux naturels remarquables, les conserver. → Sensibiliser la population locale à son environnement et à son histoire. → Améliorer l'image du canton.
DESRIPTIF DE L'ACTION	- Dresser un inventaire du patrimoine bâti et naturel ; évaluer nos richesses patrimoniales et opérer un classement par niveau d'intérêt. - Améliorer la conservation du patrimoine : restauration, entretien, conservation de milieux naturels rares et du petit patrimoine - Améliorer la signalétique : plaquettes et panneaux en plusieurs langues - Mise en place de sorties pédagogiques
ETUDES PREALABLES	Inventaire du patrimoine naturel (réalisé avec le contrat d'étude et animation) par l'ONDE
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Ensemble du territoire
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	2.1 Identifier l'ensemble de la ressource dans sa diversité 2.2 Créer les conditions pédagogiques, réglementaires et financières pour mettre en valeur le patrimoine. 2.4 Favoriser l'accès du plus grand nombre à la connaissance du patrimoine dans l'optique de partager une culture commune 2.5 S'appuyer sur cette culture commune pour accroître l'offre touristique

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESSENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

Conseil général (D2E), Pays Bourgogne Nivernaise, ONF, Agence de l'eau, DIREN Bourgogne, Conseil Régional de Bourgogne, associations naturalistes, O.T.S.I, Comité départemental du tourisme

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2005

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
2 sentiers pédagogiques	30800	CG 58 ligne sect.	13440	30
4 sites	12000	Pays (Fiche 23)	22400	50
édition	2000	CCNF	8960	20
Total	44800	Total	44800	100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombre de visiteurs sur les sites, conservation dans le temps des espaces

AXE 1.3 Promouvoir notre territoire
AXE 2.1 Intégration du bâti dans le paysage

F12 : Utilisation des vitrines vacantes

CONTEXTE	De nombreux locaux commerciaux sont vacants dans le centre de Prémery et les vitrines vides donnent une impression de délabrement.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Rendre le centre de Prémery plus attrayant → Lutter contre le délabrement → Faire la promotion d'artistes, associations et artisans locaux
DESRIPTIF DE L'ACTION	Utilisation des vitrines vacantes pour exposer des œuvres d'artistes locaux, le travail de certains artisans locaux et les actions des associations.
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Les artistes, associations et artisans de l'ensemble du territoire bénéficient de cette action
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	5.4 Favoriser une vision prospective de la mise en valeur des centres villes et des bourgs 6.2 Conforter et développer l'enseignement des pratiques artistiques et les animations culturelles

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESSENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :
Centre socioculturel, O.T.S.I., atelier d'Essie, associations cantonales

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2007

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Total		Total		100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Aspect visuel, impact sur la dynamique associative

AXE 2.1 Intégration du bâti dans le paysage

F13 : Les entrées de territoire

CONTEXTE	La communauté de communes, créée en décembre 1999, est encore mal identifiée par les habitants, le territoire est mal défini.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Permettre aux habitants de la communauté de communes de mieux identifier les limites géographiques de leur territoire. → Identification du territoire au niveau départemental via la signalisation sur la D977.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	→ Installer des panneaux « entrée » et « sortie » de la communauté de communes sur les axes routiers les plus importants
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	L'installation de panneaux marquant les entrées de territoire permet aux habitants de la communauté de communes d'identifier leur territoire.
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	3.5 Construire une image en cohérence avec l'identité

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESSENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2006

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)	
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)
PANNEAUX	5000	FDT	3500
		CCNF	1500
Total	5000	Total	5000

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Avis de la population locale

AXE 1.7 Développer de nouvelles économies
AXE 2.1 Intégration du bâti dans le paysage

F14 : Valorisation de la filière bois

CONTEXTE	Les forêts couvrent 46% de notre territoire, mais cette matière première n'est pas valorisée localement. Le territoire ne compte aucune entreprise de transformation.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Valoriser notre richesse naturelle première (économie, image du territoire) → Créer des emplois dans la filière bois. → Favoriser l'intégration paysagère de l'habitat neuf, en associant le bois à la construction.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	→ Favoriser l'installation d'entreprises travaillant le bois. → Organiser un concours d'architecte pour créer une maison nivernaise utilisant le bois et les matériaux locaux. → Développer l'artisanat du bois. → Avoir une réflexion permanente sur l'utilisation du bois dans nos réalisations : panneaux d'affichage, signalétique, politique énergétique. → Développer des formations sur les métiers du bois.
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Les forêts couvrent l'ensemble du territoire
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	1.1 Accueillir et accompagner la création, transmission, reprise d'entreprises 1.4 Mettre en réseau les moyens techniques et humains existants 2.1 Identifier l'ensemble de la ressource dans sa diversité 3.5 Construire une image en cohérence avec l'identité

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :
ONF, SODIE, Fibre Active, CCI, CDM

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2007

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Total		Total		100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Emplois créés dans la filière bois, entreprises implantées, retombées économiques et identitaires.

AXE 1.7 Développer de nouvelles économies
AXE 2.2 Mise en valeur du patrimoine naturel
AXE 4.1 Animation du territoire

F15 : Création de schéma de randonnées

CONTEXTE	Il existe déjà des circuits de randonnée (16, les randonnées d'Essie) sur notre territoire, mais ils peuvent être enrichis par d'autres sentiers et nécessitent une meilleure signalisation.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Donner de l'ampleur aux circuits de randonnée déjà existants → Faire connaître notre patrimoine naturel et bâti → Diversifier l'offre de loisirs : pédestre, VTT, équestre
DESRIPTIF DE L'ACTION	→ Création de circuits de randonnée répartis sur l'ensemble du territoire → Entretien et balisage par le chantier d'insertion → Réaliser des panneaux signalétiques
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Le schéma de randonnée couvrira l'ensemble du territoire et mettra en valeur le patrimoine naturel et bâti de chaque commune.
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	2.2 Créer les conditions pédagogiques, réglementaires et financières pour mettre en valeur le patrimoine. 2.4 Favoriser l'accès du plus grand nombre à la connaissance du patrimoine dans l'optique de partager une culture commune 2.5 S'appuyer sur cette culture commune pour accroître l'offre touristique 3.2 Favoriser la mise en place de produits touristiques

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

Randovailant, Randonièvre, CG 58, Pays Bourgogne Nivernaise, chantier d'insertion, O.T.S.I.

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2005

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Création et balisage topoguide	27 000 8 000	CG 58 ligne sect.	10500	30
		Pays	10500	30
		FDT	7000	20
		CCNF	7000	20
Total	35000	Total	35000	100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Fréquentation des sentiers

AXE 2.1 Mise en valeur du patrimoine naturel

F16 : Valorisation des bras de la Nièvre

CONTEXTE	Les propriétaires de terrains en bord de Nièvre ont le devoir de nettoyer les bras de la rivière mais ils ne s'en acquittent pas toujours. Ceci entraîne l'accumulation de végétaux morts dans la Nièvre.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Préserver la propreté et la beauté des rivières → Eviter l'eutrophisation des rivières → Sensibiliser les habitants à l'environnement → Mettre en valeur les bras de rivière
DESRIPTIF DE L'ACTION	→ Rédiger des plaquettes éducatives sur le nettoyage et la préservation des bras de rivières. → Nettoyage par le chantier d'insertion quand nécessaire.
ETUDES PREALABLES	ONDE (réalisée avec le contrat d'étude et animation)
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Les deux bras de la Nièvre traversent une grande partie du territoire, ainsi que d'autres ruisseaux.
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	2.1 Identifier l'ensemble de la ressource dans sa diversité 2.2 Créer les conditions pédagogiques, réglementaires et financières pour mettre en valeur le patrimoine

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

Agence de l'eau, chantier d'insertion, ONDE, Plan Loire

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2007

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Total		Total		100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Qualité de la rivière, des eaux, aspect visuel

AXE 2.2 Mise en valeur du patrimoine naturel

F17 : Education à l'environnement, animation du patrimoine

CONTEXTE	Le patrimoine naturel est riche et valorisé par des circuits de randonnée, mais peu d'informations sont disponibles in situ. Faible connaissance par la population de ce patrimoine.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Utiliser le patrimoine de la communauté de communes pour favoriser l'éducation à l'environnement des enfants, adultes, touristes → Sensibiliser la population à la conservation du patrimoine naturel → Proposer des animations professionnelles
DESRIPTIF DE L'ACTION	→ Mise en place de sorties pédagogiques, visites guidées par des naturalistes → Elaboration de fiches éducatives sur différents thèmes de l'environnement : développement durable, maîtrise de l'énergie, déchets, préservation de l'environnement. → Animations professionnelles à thèmes : haies, bras de rivières...
ETUDES PREALABLES	Inventaire du patrimoine naturel (réalisé avec le contrat d'étude et animations) avec préconisations techniques : ONDE
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Ensemble du territoire
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	2.2 Créer les conditions pédagogiques, réglementaires et financières pour mettre en valeur le patrimoine. 2.4 Favoriser l'accès du plus grand nombre à la connaissance du patrimoine dans l'optique de partager une culture commune

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESSENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

ONDE, Centre socioculturel, Pays Bourgogne Nivernaise (fiche 62.3), ONF, SYCTEVOM, CDT, DDJS, DASS, écoles du canton, associations naturalistes, OTSI, DIREN, Région

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2005

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Journées d'animation	3000	FDT	4000	80
Création de documents pédagogiques	2000	CCNF	1000	20
Total	5000	Total	5000	100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombre et fréquence des actions, nombre de participants, nombre de documents diffusés.

AXE 2.1 Intégration du bâti dans le paysage

F18 : Valorisation des bourgs

CONTEXTE	Les bourgs de la communauté de communes forment un ensemble bâti homogène et assez préservé. Il convient de veiller à leur conservation, à leur mise en valeur et à la rénovation des bâtiments dégradés.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Véhiculer une image positive du canton → Améliorer le cadre de vie de la population → Favoriser le maintien des populations locales
DESCRIPTIF DE L'ACTION	→ Action Cœurs de village + → Faire une étude « OPAH façades » → Développer l'opération vitrines commerciales avec la CCI → Améliorer le fleurissement
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Le projet serait mis en œuvre dans tous les bourgs
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	5.4 Favoriser une vision prospective de la mise en valeur des centres villes et des bourgs 5.1 Créer sur l'ensemble du territoire un urbanisme de qualité anticipant les besoins et intégrant les nouveaux impératifs de qualité de vie

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes (fiche 54 du Contrat de Pays)

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

Pays, Bourgogne Nivernaise, Service habitat du Conseil régional de Bourgogne et du Conseil Général de la Nièvre, DDE, H&D Nièvre, CAUE, ABF

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2006

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Total		Total		100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Embellissement effectif des centres bourgs (nombre de dossiers déposés), image dans le département

AXE 2.1 Mise en valeur du patrimoine naturel

F40 : Valorisation de la tourbière de Prémery

Modification de la fiche F40 proposée en octobre 2004

CONTEXTE	La tourbière de Prémery a une valeur écologique forte (ZNIEFF) et mérite une mise en valeur permettant sa découverte. Lors de sa restauration (remise en eau), un arbre ancien a été déterré. Conservé intact dans la tourbe il est un témoignage du passé. Hors de ce milieu acide, il est soumis aux mécanismes de décomposition.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en valeur et sécurité du site - Augmenter l'attractivité écologique et touristique du site et de la commune de Prémery - Information pédagogique - Accueil du public sur le site
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Réaliser un parcours pédagogique composé de trois secteurs traversant des milieux forestiers et tourbeux, dont la vocation est de présenter un milieu écologique rare, celui d'une tourbière âgée de plus de 10 000 ans.
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Conservation d'un élément du patrimoine cantonal, développement touristique
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	2.1 Identifier l'ensemble de la ressource dans sa diversité 2.4 Favoriser l'accès du plus grand nombre à la connaissance du patrimoine

MAITRE D'OUVRAGE : Commune de Prémery

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :
ONF, Région, CG 58

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2006

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)	
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)
Restauration du milieu	5620	Région	46951
Etudes	33640	FDT	14020
Accueil du public	32473	CG58 (lign. sect.)	14531
Information du public	17645	Commune de Prémery	18876
Maîtrise d'oeuvre	5000		
Total	94378	Total	94378

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Fréquentation du site, augmentation des visiteurs sur la commune de Prémery et sur le territoire en général, connaissance des scolaires de cet espace naturel.

AXE 3.1 Services aux personnes

F19 : Projet Educatif Intercommunal

CONTEXTE	Une politique volontariste intercommunale pour la mise en place des services pour faciliter la vie des familles du canton et pour inciter d'autres ménages à l'installation.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Diversifier les activités et les services pour l'enfance et la jeunesse tout en améliorant leur coordination → Améliorer l'attractivité du territoire pour de nouveaux habitants → Créer des emplois
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Définition d'un projet éducatif intercommunal : triple conventions sur 3 ans -contrat enfance 0 à 6 ans halte garderie RAM CLM -contrat temps libre 6 à 16 ans animations ados CVL -contrat éducatif local activités péri scolaires et extra scolaires (environnement accompagnement à la scolarité)
ETUDES PREALABLES	Commissions avec participation de tous les acteurs de l'éducatif et du loisir (écoles, institutions, élus)
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Ensemble des enfants de 0 à 16 ans de la communauté de communes

MAITRE D'OUVRAGE : Centre socioculturel intercommunal

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

Associations locales, écoles, collège pour la définition des actions
CAF, DDJS Communauté de communes pour la participation financière

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2003- 2006

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Temps libre	93 000	CAF	19 526	10
		CCNF	10 974	5.7
		Autres financements	62 500	32.2
Enfance	74 000	CAF	29 833	15.3
		CCNF	16 767	8.6
Contrat éducatif local	27 011	DDJS	11 300	5.9
		CCNF	6 539	3.4
		Autres financements	9 172	4.8
		CS	27400	14.1
Total	194 011	Total	194 011	100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Comité de pilotage

Rapport d'activités (élément quantitatif et qualitatif)

Implication des partenaires locaux

AXE 3.1 Service aux personnes

F20: Développer les offres de services de portage aux personnes âgées

CONTEXTE	La population est vieillissante, le nombre de personnes âgées à mobilité réduite est important. La politique du maintien à domicile est largement soutenue (schéma gérontologique CG 58).
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Proposer un service de qualité aux personnes âgées ou handicapées → Favoriser le maintien à domicile → Créer du lien social et rompre l'isolement → Créer de l'emploi
DESRIPTIF DE L'ACTION	→ Achat d'un véhicule → Portage de livres, de médicaments (les personnes qui ne bénéficient pas d'aide à domicile en sont exclues), artistes à domicile ; → Proposer le transport de personnes isolées chez d'autres personnes, vers un club des aînés pour partager des moments conviviaux ou lors d'animations locales.
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Sur tout le territoire
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	4.3 Garantir un maillage des services

MAITRE D'OUVRAGE : Centre socioculturel intercommunal

PARTENARIAT PRESSENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

Communauté de communes, Pays Bourgogne Nivernaise (fiche 42) clinique de la Vénérie, CG58 action culturelle, CLIC, centres sociaux voisins, bibliothèque, professionnels de santé, associations d'aînés, Témat'éprouvette

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2006

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Total		Total		100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Avis des personnes âgées, nombre de demandeurs du service, nombre de services développés, nombre d'emplois créés

AXE 3.1 Services aux personnes

F21: Coordination des acteurs au service des personnes âgées

CONTEXTE	Différents acteurs interviennent auprès des personnes âgées du territoire. L'absence de coordination des actions peut entraîner des redondances ou au contraire des manques en terme de services ou d'animation.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Améliorer les services aux personnes âgées : loisirs, soins... → Faciliter le travail des associations et des professionnels.
DESRIPTIF DE L'ACTION	→ Identifier les acteurs, identifier leurs actions, identifier les manques. → Créer un réseau des associations et des professionnels travaillant avec les personnes âgées. Mutualisation des moyens, réflexion sur thèmes communs, coordination, collaboration.
ÉTUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Sur le territoire
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	4.5 Organiser les services aux personnes âgées à partir des outils existants.

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESSENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

Centre socioculturel, CLIC, associations locales (club des aînés, Gens Z'heureux), services sociaux, professionnels de santé...

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2005

MODALITES FINANCIERES : Sans incidence financière

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombre de rencontres des acteurs du troisième âge, nombre d'animations montées en collaboration

AXE 3.1 Services aux personnes

F22 : Organiser des formations délocalisées dans le domaine de la santé

CONTEXTE	Une population vieillissante peut être maintenue à domicile si des soins et des services supplémentaires lui sont apportés. Peu de personnes sont qualifiées pour répondre à cette demande et parallèlement le taux de chômage est élevé sur le territoire.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Permettre le maintien à domicile des personnes âgées → Améliorer leur qualité de vie, rompre l'isolement → Développer le principe de l'hospitalisation à domicile → Créer des emplois
DESCRIPTIF DE L'ACTION	→ Recenser les besoins : auxiliaires de vie, aides soignantes... → Appel à candidature sur le territoire pour bénéficier de formation → Organisation de formation délocalisée si possible → Mise en lien avec les organismes de santé → Bourses d'aide à la mobilité (pour formations extérieures au territoire) de 150 €
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Action sur l'ensemble du territoire
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	6.1 Favoriser la mise en place d'actions d'éducation et de formation répondant aux besoins de la population et anticipant ceux à venir 7.3 Favoriser des actions de prévention médicale et de santé

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

Bénéficiaires des bourses à la mobilité: Personnes inscrites en formation dans le domaine médico-social, et qui en auront fait la demande auprès de la communauté de communes (accord après examen du dossier de candidature)

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

Centre socioculturel, SSIAD, Service de Soins à domicile, CLIC, ANPE, MIFE, SPEL, Conseil Général (Gérontologie)

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2006

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)	
DESIGNATION	MONTANT	ORIGINE	MONTANT (HT)
Bourses de mobilité (20)	3000	FDT	2100
		CCNF	900
Total	3000	Total	3000

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombre de personnes maintenues à domicile, nombre de personnes formées, nombre d'emplois créés

Nombre de bourses attribuées

AXE 3.2 Maintien des services publics

F23 : Centralisation des services à vocation sociale et familiale

CONTEXTE	Des services à la population variés mais dispersés entre les structures. Certains services sont peu utilisés par manque d'information.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Clarifier l'offre des services → Développer des passerelles entre les différentes structures proposant des services
DESRIPTIF DE L'ACTION	→ Phase 1 : Agrandissement du centre socioculturel → Phase 2 : Regrouper des services au sein d'un pôle social pour créer une coordination.
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Le centre socioculturel est une structure intercommunale
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	4.4 Promouvoir l'accueil de la petite enfance et les projets éducatifs locaux 4.5 Organiser les services aux personnes âgées à partir des outils existants.

MAITRE D'OUVRAGE : Phase 1 : Communauté de communes,
Phase 2 : Centre socioculturel

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

Phase 1 : Europe, Etat, CAF

Phase 2 : CPAM, CRAM, CLIC, Médecines du travail, CHS, PMI, Borne vitalité, assistante sociale, ANPAA 58, service SICAS, PAIO, PARI, INFA, Solidarité 58, ANPE

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2004 ACTION EN COURS DE REALISATION

MODALITES FINANCIERES :

Phase 1 : travaux d'agrandissement

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Travaux	258638	CAF	103663	31.5
Maîtrise d'œuvre	33622	FEDER	96757	29.4
Bureaux de contrôle	22000	DDR	49627	15.1
Jeux pour le RAM	8152	DCE	12406	3.8
Pôle accueil	6459	CCNF	66418	20.2
Total	328 871	Total	328871	100

Phase 2 : pas d'incidences financières, le centre socioculturel passe des conventions avec chacun des organismes pour les coût de fonctionnement.

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombre d'utilisateurs des services

AXE 3.3 Internet (NTIC)

F24 : Création d'un Espace Public Numérique (EPN) au collège

CONTEXTE	Absence d'espaces multimédias ouverts au public. Manque de formation au NTIC et pas de possibilité locale d'être formé. Le collège est fragilisé par la perte constante d'élèves.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Favoriser l'accès à tous pour Internet → Sensibiliser et former la population aux NTIC → Installer les NTIC comme pratique courante dans le canton → Apporter une plus-value au collège
DESCRIPTIF DE L'ACTION	- Câblage du collège - Rénovation d'une salle du collège et équipement en matériel informatique - Recrutement d'un animateur destiné à la formation du public (1/2 poste) - Mise à disposition de l'EPN aux écoles (maternelles, primaire et collège) en priorité, pendant le temps scolaire (en dehors des heures d'ouverture au public) - Mise à disposition de l'EPN aux adultes hors temps scolaire, avec présence d'un animateur pour la formation et l'encadrement - Action de formation et de sensibilisation : bénéficiaires du chantier d'insertion, animation professionnelle en direction des secrétaires de mairie, des élus, associations locales, chefs d'entreprise pour une utilisation optimisée de la salle et du matériel.
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Ouvert à toute la population.
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	6.1 Favoriser la mise en place d'action d'éducation et de formation répondant aux besoins de la population et anticipant les besoins à venir.

MAITRE D'OUVRAGE : Conseil Général de la Nièvre

PARTENARIAT PRESSENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

Communauté de communes, comité de suivi local, collège, écoles maternelle et primaires, centre socioculturel, OTSI, UCAPI, associations locales, mairies, ADESS 58

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2004 ACTION EN COURS DE REALISATION

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Matériel	15 000	Investissement :	15 600	30
câblage du collège	27 000	Caisse des dépôts	36 400	70
travaux	10 000	CG		
crédits annuels (fonct.)	2000	Fonctionnement :	2000	100
animateur	23542	CG 58	23542	
Total	77 542	Total	77542	200

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombre d'inscriptions aux formations et ateliers

AXE 3.3 Internet (NTIC)

F42 : Création de points multimédia dans les communes

CONTEXTE	Les habitants des communes de la communauté sont isolés et éloignés des services publics et de l'information.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Favoriser l'accès à tous pour Internet → Sensibiliser la population aux NTIC → Installer les NTIC comme pratique courante dans le canton et permettre l'accès aux services proposés par Internet (administrations, emploi, culture...)
DESRIPTIF DE L'ACTION	- Achat de matériel adapté à chaque commune (postes classiques ou bornes selon les conditions d'accès) - Mise à disposition du public
ÉTUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Ouvert à toute la population.
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	6.1 Favoriser la mise en place d'action d'éducation et de formation répondant aux besoins de la population et anticipant les besoins à venir.

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :
Mairies

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2005

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Achat matériel	20 000	FDT	10 000	50
		CCNF	10 000	50
Total	20 000	Total	20 000	100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombre d'utilisateurs

AXE 3.4 Mobilité

F25 : Développer les moyens de transport collectifs

CONTEXTE	Les personnes sans moyen de transport propre rencontrent des difficultés importantes pour leurs déplacements : personnes âgées, demandeurs d'emploi, jeunes... Leur isolement social, professionnel ou culturel en est augmenté.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Faciliter les allers-retours à Nevers pour les jeunes → Développer un transport en direction du val de Loire (démarches administratives : sous préfecture, ANPE) → Développer un transport intra canton afin de faciliter l'accès aux activités du territoire.
DESRIPTIF DE L'ACTION	→ Développement du SITAD → Achat d'un bus ou convention avec un transporteur → Organisation d'un réseau de covoiturage (site Internet) → Elargissement de l'utilisation de la carte de transport scolaire pour les lycéens...
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	L'ensemble des habitants du territoire bénéficiera des services de transport mis en place.
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	4.1 Conforter et développer les services de transport, susciter des initiatives nouvelles en réponse aux problèmes de déplacement en privilégiant les partenariats associatifs et en tenant compte des besoins spécifiques de toutes les catégories de population, et entre autres des personnes à mobilité réduite.

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

Centre socioculturel, CG58 service transport, Pays Bourgogne Nivernaise (fiche 45), SITAD...

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2007

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Total		Total		100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Utilisation des solutions mises en place, nombre de demandes, nombre de solutions développées

AXE 3.5 Logement

F26 : Réserve foncière dans les communes

CONTEXTE	La demande en accession à la propriété est en augmentation. Les communes de Sichamps et Prémery bénéficient désormais de phénomènes de rurbanisation venant de Nevers et son agglomération et avec l'implantation d'entreprises sur le territoire, la demande en logement va augmenter dans toutes les communes.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Offrir de nouvelles possibilités de logement → Accueillir de nouveaux habitants
DESRIPTIF DE L'ACTION	→ Achat de parcelles → Viabilisation de lots → Ventes de lots prêts à la construction ; sensibilisation à la charte d'intégration paysagère, « mise en relation avec artisans signataires de la charte »
ETUDES PREALABLES	H&D Nièvre (réalisée avec le contrat d'étude et d'animation)
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Offre pour les nouveaux habitants : c'est une réponse au développement économique du territoire.
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	5.1 Créer sur l'ensemble du territoire un urbanisme de qualité anticipant les besoins et intégrant les nouveaux impératifs de qualité de vie 3.1 Développer en cohérence avec l'identité du territoire une politique d'accueil et d'hébergement

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :
Pays Bourgogne Nivernaise (fiche 53), H&D Nièvre , CAUE, DDE, ADEME

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2006

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Total		Total		100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombre de lots vendus, nombre de nouveaux habitants, intégration des nouvelles constructions

AXE 3.5 Logement

F27: Promouvoir l'habitat locatif

CONTEXTE	La demande de location est importante alors que des logements sont vacants ; les propriétaires craignent des impayés ou des dégradations. Il n'existe pas d'outil de recensement des opportunités de logement.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Lutter contre les logements vides → Maintenir la population sur place → Accueillir de nouveaux arrivants
DESRIPTIF DE L'ACTION	→ Identifier les propriétaires des logements vacants et leurs problématiques → Créer un outil de suivi et de diffusion des offres et demandes de logements : atlas des disponibilités → Procéder à une campagne d'information sur les aides
ETUDES PREALABLES	H&D Nièvre (réalisée dans le cadre du contrat d'études et animation)
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Le problème des logements vides concerne l'ensemble du territoire
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	5.4 Favoriser dans une vision prospective la mise en valeur des centres villes et des bourgs et le maintien de l'habitat en milieu rural.

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :
H&D Nièvre, Communes, agences immobilières, notaire, SIRES 58

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2005

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
recensement	8000	FDT	6400	80
		CCNF	1600	20
Total	8000	Total	8000	100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombre de logements locatifs vacants et occupés, nombre de logements mis en location

AXE 3.5 Logement

F28 : Aménagement et création de logements adaptés pour les personnes âgées ou médicalisées

CONTEXTE	La population est vieillissante, et le canton compte une proportion élevée de logements très anciens et inconfortables.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	- Proposer une alternative à la maison de retraite aux personnes âgées.
DESRIPTIF DE L'ACTION	Aménager et/ou construire des logements locatifs adaptés aux personnes âgées : appartements en RDC, rampes d'accès, sécurisations (escaliers, SDB...)
ETUDES PREALABLES	H&D Nièvre (réalisée avec le contrat d'étude et animation)
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Tout le territoire est concerné
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	4.6 Favoriser le maintien et le développement de la sécurité des personnes et des biens 7.3 Favoriser des actions de prévention médicale et de santé

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :
H&D Nièvre, ANAH, CLIC, CAUE, Dispositif pour la vie autonome...

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2007

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Total		Total		100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombre de logements créés, nombre de personnes maintenues à domicile

AXE 3.5 Logement

F39: Construction de logements locatifs par crédit-bail immobilier

CONTEXTE	Deux facteurs vont augmenter la demande en logements : la rurbanisation de Nevers (Urzy et Guérigny étant saturés) et les nouveaux emplois créés par les entreprises SNR et ECOPREM. Par ailleurs, les jeunes habitants restant sur place sont demandeurs de logements locatifs.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Maintenir la population jeune sur le territoire → Accueillir de nouvelles populations
DESRIPTIF DE L'ACTION	→ Recensement des besoins en logements locatifs → Construction/rénovation de logements locatifs → Location par crédit bail immobilier
ETUDES PREALABLES	H&D Nièvre (réalisée avec le contrat d'étude et d'animation)
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Les habitants de tout le territoire sont concernés
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	5.1 Créer sur l'ensemble du territoire un urbanisme de qualité anticipant les besoins et intégrant les nouveaux impératifs de qualité de vie 5.2 Favoriser l'habitat social et conventionné

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESSENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :
H&D Nièvre , ANAH

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2006

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Total		Total		100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombre de logements créés

AXE 4.1 Animation

F29 : Valorisation du Musée du Grès Ancien

CONTEXTE	Le musée du grès ancien est ouvert à Prémercy depuis le 26 juin 2004. Il représente un attrait important pour la fréquentation touristique.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	L'objectif est de faire la promotion du musée, aider à son développement. Valoriser le territoire.
DESRIPTIF DE L'ACTION	→ Faire la promotion dans le journal communautaire, le site Internet, les panneaux et films publicitaires. → Aider à sa commercialisation (convention avec l'Office de Tourisme de Nevers). → Soutien logistique : aide à l'édition...
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	La création d'un musée du grès ancien sur le territoire de la communauté de communes dynamise son image
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	3.2 Favoriser la mise en place de produits touristiques ajustés notamment aux nouveaux enjeux de la proximité francilienne.

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

Musée du grès ancien, O.T.S.I., Office de Tourisme de Nevers et sa région, Comité Départemental du Tourisme

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2005

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Edition	2000	FDT CCNF	1600 400	80 20
Total	2000	Total	2000	100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Fréquentation et notoriété du musée

AXE 4.1 Animation

F30 : Forum des associations

CONTEXTE	Notre territoire est pourvu de nombreuses associations, d'un centre socioculturel et d'un office de tourisme efficaces et reconnus. Cependant, l'indépendance d'action de toutes ces associations entraîne un manque de lisibilité.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Faire connaître les associations cantonales à l'ensemble de la population. → Soutenir les initiatives des associations et les fédérer. → Améliorer l'intégration des nouveaux arrivants. → Rompre l'isolement.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Organiser une journée de rencontres et d'échanges entre toutes les associations du canton et la population.
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Le forum des associations convie l'ensemble des associations et toute la population du territoire.
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	3.3 Encourager et coordonner une campagne d'animation visant à mettre en valeurs les sites et à dynamiser la vie locale notamment autour d'évènements ou d'activités phares.

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :
Centre socioculturel, O.T.S.I., Vaillante, UCAPI, associations locales ...

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2006

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)	
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)
Panneaux d'exposition	1000	FDT	1660,4
restauration	1372	CCNF	711,6
édition			
Total	2372	Total	2372

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombre de visiteurs, répercussions sur le nombre d'adhésions

AXE 4.1 Animation

F31 : Dynamiser les manifestations existantes

CONTEXTE	Plusieurs manifestations sont organisées régulièrement sur notre territoire mais le manque d'information et de moyens les empêchent de prendre de l'ampleur.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Encourager les actions fédératrices du tissu économique local. → Dynamiser le territoire par des manifestations festives attractives. → Faire connaître et soutenir nos entreprises.
DESRIPTIF DE L'ACTION	→ Donner de l'ampleur aux manifestations cantonales existantes, qui permettent aux artisans locaux de se faire connaître, de faire parler du canton → Améliorer la promotion (presse, radio), soutien logistique via le chantier d'insertion, information auprès des habitants pour recruter des bénévoles... → Achat de matériel permettant d'accueillir plus de monde, de proposer plus d'activités.
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Les manifestations ont lieu dans les communes qui le souhaitent et convient l'ensemble des artisans, commerçants et artistes locaux.
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	3.3 Encourager et coordonner une campagne d'animation visant à mettre en valeur les sites et à dynamiser la vie locale notamment autour d'événements ou d'activités phares.

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes,

PARTENARIAT PRESSENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :
UCAPI, Comités des fêtes, O.T.S.I., associations locales, CG 58 action culturelle

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2007

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Promotion Matériel				
Total		Total		100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Impact sur les événements organisés, origine géographique des participants et spectateurs, capacité des associations cantonales à se fédérer.

AXE 4.2 Accueil

F32 : Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants

CONTEXTE	Afin d'accueillir les nouveaux habitants, certaines communes organisent des rendez-vous festifs. De plus, la publication d'un guide cantonal avait eu dans le passé des répercussions positives sur le tissu commercial et artisanal local puisqu'il regroupe l'ensemble des services existants et permet donc une meilleure lisibilité.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Accueillir et faciliter l'intégration des nouveaux arrivants en organisant des repas d'accueil et en leur proposant un document unique d'information. → Promouvoir les services locaux de toute nature (associatifs, commerciaux, artisanaux, de santé...) et par cette démarche renforcer le tissu socio-économique local.
DESRIPTIF DE L'ACTION	→ Réédition du guide cantonal, contenant les informations sur les services de la vie quotidienne, des associations, de la santé (cf fiche associée) → Organiser des rendez-vous festifs annuels (repas d'accueil), conviant l'ensemble des nouveaux habitants, dans chaque commune
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Le guide cantonal concerne l'ensemble du territoire car il regroupe tous les services locaux de la communauté de commune. Les rendez-vous festifs auraient lieu dans chaque commune pour accueillir les nouveaux habitants.
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	3.1 Développer en cohérence avec l'identité du territoire une politique d'accueil et d'hébergement.

MAITRE D'OUVRAGE : communauté de communes

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

UCAPI, Centre socioculturel, OTSI, Comités des fêtes

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2006

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)	
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)
Repas d'accueil	1254	FDT	877,8
		CCNF	376,2
Total	1254	Total	1254

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombre de participants aux rendez-vous

AXE 4.2 Accueil

F33 : Brochure d'animation estivale

CONTEXTE	Le document d'accueil touristique existant peut être complété et remis à jour pour donner tous les renseignements pratiques concernant les services mais aussi les animations culturelles ou de loisirs du territoire ou des alentours.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Améliorer l'accueil touristique → Améliorer l'information sur les animations, sites touristiques, commerces, certains services, hébergement, restauration...
DESCRIPTIF DE L'ACTION	→ Rédaction d'un guide d'accueil cantonal touristique auquel serait associé le programme des animations estivales.
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Le guide cantonal touristique recense l'ensemble des informations nécessaires aux touristes, ce qui concerne l'ensemble des communes du territoire
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	3.4 Mettre en œuvre des actions de promotion ciblées à l'intention des résidents potentiels, des décideurs économiques et des clientèles touristiques s'appuyant sur la vitalité du tissu socio-économique local en se dotant des moyens de communication adaptés.

MAITRE D'OUVRAGE : OTSI

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

Communauté de communes, Pays Bourgogne Nivernaise, CDT

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2006

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Total		Total		100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Avis des touristes, fréquentation des animations

AXE 4.2 Accueil

F34 : Guide pratique cantonal

CONTEXTE	Un guide cantonal avait déjà été publié dans le passé et avait eu des répercussions positives sur le tissu commercial artisanal local. De nouveaux arrivants s'installent sur le territoire et ont besoin d'informations sur les possibilités commerciales et de services.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Faciliter l'intégration de nouveaux arrivants. → Offrir une source d'informations complète et pratique aux habitants. → Dynamiser le tissu socio-économique.
DESRIPTIF DE L'ACTION	→ Rassembler dans un seul document toutes les informations pratiques du canton (services, associations, manifestations, commerces,...) et assurer sa diffusion.
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Le guide pratique cantonal est adressé à tous les habitants du territoire
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	3.1 Développer en cohérence avec l'identité du territoire une politique d'accueil et d'hébergement.

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

Pays Bourgogne Nivernaise (fiche 15), CG 58, O.T.S.I., Centre socioculturel, associations locales, communes

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2005

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Conception Edition	5000	FD Pays CCNF	4000 1000	80 20
Total	5000	Total	5000	100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombre d'exemplaires diffusés, retombées socio-économiques

FICHE DEJA PRESENTEE AU CONSEIL GENERAL EN AOUT 2004 :
AUTORISATION DONNEE AU PREALABLE

Axe 4.3 Promotion

F35 : Site Internet communautaire

CONTEXTE	A ce jour, notre territoire ne possède aucun outil de communication et de promotion. Les NTIC sont encore peu développées au sein de la population. Les sources d'information locales sont dispersées.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	Offrir un portail touristique, économique et social. Promouvoir notre territoire. Développer l'usage des NTIC. Améliorer l'information sur les activités et les services pour les habitants. Créer un intérêt communautaire et informer les habitants sur les projets de leur territoire.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Création d'un site Internet communautaire Formation des futurs administrateurs pour la mise à jour du site ; Mise en ligne 2ème tranche: Création d'une newsletter électronique pour informer automatiquement les habitants inscrits
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Le site regroupera les informations locales et pratiques des 13 communes de la communauté (services, activités...), ainsi que des informations touristiques et économiques (atlas industriel et commercial, offres d'emploi, de transmission d'entreprises...). Il sera en lien avec tous les acteurs locaux qui le souhaitent (entrepreneurs, associations, hébergeurs...).

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes « Entre Nièvres et forêts »

PARTENARIAT PRESSENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

ADESS 58, commission « Internet », Comité de Territoire, OTSI, Centre socioculturel, UCAPI, associations cantonales

CALENDRIER PREVISIONNEL : septembre 2004

MODALITES FINANCIERES :

Coût estimé de l'action	Recettes	
	Montant HT de la subvention souhaité	CCNF (HT)
7200 € Investissement : 4200 (58%) Fonctionnement : 3000 (42%)	FDT : 5544 € réalisé	1656 € réalisé
2ème tranche Création d'une newsletter	700 €	300 €

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Nombre de visiteurs, évaluation des informations obtenues via Internet à la CC, à l'OTSI...

EN CAS D'AIDE AU FONCTIONNEMENT, MODALITES DE PERENNISATION DE L'ACTION :

INSCRIPTION AU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU COUT D'HEBERGEMENT ANNUEL.

AXE 4.3 Promotion du territoire

F36 : Constitution d'outils de promotion externe

CONTEXTE	Notre territoire a perdu ces dernières années des habitants et des entreprises. A ce jour, il n'existe pas encore d'outils de communication et de promotion permettant de faire connaître notre territoire et d'attirer ainsi de nouvelles activités.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Faire connaître notre territoire dans le département et à l'extérieur → Attirer des touristes → Attirer des urbains désireux s'installer milieu rural → Attirer des entreprises par la diffusion des offres de bâtiments industriels et commerciaux.
DESRIPTIF DE L'ACTION	→ Création d'un film présentant la communauté de communes → Création de panneaux, photos pour faire la promotion de la communauté de communes dans des salons, foires expositions : Limoges 2005, Conseil Général « 1 canton s'expose » → Création d'un site Internet communautaire (voir fiche action correspondante)
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Le film, les panneaux et photos concerneraient l'ensemble des communes et auraient donc un intérêt pour chacune
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	3.4 Mettre en œuvre des actions de promotion ciblées à l'intention des résidents potentiels, des décideurs économiques et des clientèles touristiques s'appuyant sur la vitalité du tissu socio-économique local en se dotant des moyens de communication adaptés.

MAITRE D'OUVRAGE : Pays bourgogne Nivernaise, Communauté de communes

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :

Pays Bourgogne Nivernaise (fiche 15), O.T.S.I., UCAPI, CG 58, Fibre Active, CCI, Chambre des Métiers, Comité Départemental du Tourisme

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2007

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Total		Total		100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

AXE 4.3 Promotion du territoire

F37 : Constitution d'outils de communication interne

CONTEXTE	A ce jour, le rôle et les actions de la communauté de communes ne sont pas très bien identifiés par la population. Il n'existe pas encore d'outils de communication interne et de moyen de diffusion des informations sur notre territoire.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	Informar les habitants des actions de la communauté de communes et créer une identité et un intérêt communautaire.
DESRIPTIF DE L'ACTION	→ Publication d'un journal communautaire. → Installation de panneaux communautaires dans toutes les communes. → Création d'un site Internet communautaire (voir fiche action correspondante).
ETUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Outils de communication à destination de la population de la CC.
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	4.3 Garantir un maillage des services : améliorer l'information.

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESSENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :
Communes

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2005-2007

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Journal communautaire (9 numéros)	7500	FDT	8880	80
Panneaux	3600	CCNF	2220	20
Total	11 100	Total	11 100	100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

connaissance des actions du territoire

AXE 4.3 Promotion du territoire

F38 : Recensement des supports d'affichage publics

CONTEXTE	Les associations expriment des difficultés dans la promotion de leurs animations, liées pour partie à l'hétérogénéité des supports d'affichage et à leur dispersion sur le territoire.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Faciliter le travail de promotion des associations → Améliorer l'information des habitants → Augmenter la fréquentation lors des animations
DESRIPTIF DE L'ACTION	→ Recenser en mairie les différents supports de chaque commune (nombre, matière, dimension, localisation). → Compiler les informations dans un document distribué aux associations et disponible en mairie → Conseils pour l'affichage : règles à respecter
ÉTUDES PREALABLES	
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Action sur l'ensemble du territoire
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	3.3 Encourager et coordonner une campagne d'animation visant à mettre en valeur les sites et à dynamiser la vie locale.

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes

PARTENARIAT PRESSENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :
Mairies, associations locales

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2005

MODALITES FINANCIERES : sans incidences financières

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Avis des associations, nombre participants aux manifestations, nombre d'affichages publics utilisés

AXE 4.1 Animation

F41 : Création d'un événement festif

CONTEXTE	La communauté de communes souhaite affirmer sa volonté de développement touristique. Le territoire souffrant d'une absence d'image, l'organisation d'un festival est un moyen efficace de se faire connaître.
LES OBJECTIFS DE L'ACTION	→ Promouvoir notre territoire en lui donnant une image positive → Amener les touristes à choisir notre territoire pour leur séjour (week-end et vacances) → Proposer une animation d'envergure aux habitants de la communauté de communes.
DESRIPTIF DE L'ACTION	Organisation d'un événement festif à thème (avec animation, théâtre, musique,...).
ETUDES PREALABLES	Cadran solaire (réalisée avec le contrat étude et animation)
LE CARACTERE « INTERCOMMUNAL » DE L'ACTION	Animations délocalisées dans chacune des communes de la Communauté.
REFERENCE A LA CHARTE DU PAYS	3.3 Encourager et coordonner une campagne d'animation visant à mettre en valeur les sites et à dynamiser la vie locale notamment autour d'événements ou d'activités phares. 3.4 Mettre en œuvre des actions de promotion ciblées à l'intention des résidents potentiels, des décideurs économiques et des clientèles touristiques s'appuyant sur la vitalité du tissu socio-économique local en se dotant des moyens de communication adaptés.

MAITRE D'OUVRAGE : Communauté de communes (réflexion sur la création d'une association dédiée au projet)

PARTENARIAT PRESENTI OU DEJA MIS EN PLACE ET ROLE DES PARTENAIRES :
Associations locales d'animation culturelle, O.T.S.I.

CALENDRIER PREVISIONNEL : 2007

MODALITES FINANCIERES :

Dépenses (€)		Recettes (€)		
DESIGNATION	MONTANT (HT)	ORIGINE	MONTANT (HT)	%
Total		Total		100

MODALITES ET CRITERES D'EVALUATION ENVISAGES :

(Préciser notamment les critères d'évaluation relatifs au caractère « intercommunal » de l'action)

Fréquentation lors du festival, retombées économiques et/ou touristiques, pérennisation du festival (= motivation des organisateurs)

Programmation 2005 Incidences financières

Action	Coût total	Autres financeurs	dont FDT	CCNF
F1 : chaîne d'accueil (livret)	1500	1200	-	300
F2 : Reprise-transmission entreprises	24890	24 890	-	-
F3 : Suivi de l'offre foncière/immobilière	4000	3200	3200	800
F4 : Site industriel	419 413	177 851	-	241 562
F7 : Chantier d'insertion	261 850	192 850	-	69 000
F10 : Charte paysagère	100 000	100 000	-	-
F11 : Valorisation des sites remarquables	44 800	35 840	-	8960
F15 : Sentiers de randonnées	35 000	28 000	7000	7000
F17 : Education à l'environnement	5000	4000	1000	1000
F40 : Mise en valeur de la tourbière	20 463	16370	1639	4093
F19 : Projet éducatif intercommunal	194 011	159 731	-	34 280
F21 : Coordination acteurs gérontologie	-	-	-	-
F23 : Centralisation des services sociaux	328 871	262 453	-	66418
F24 : Création EPN	77 542	77 542	-	-
F42 : Création points multimédia	20 000	10 000	10 000	10 000
F27 : Promotion habitat locatif	8000	6400	6400	1600
F29 : Valorisation Musée Grès ancien	2000	1600	1600	400
F34 : Guide pratique cantonal	5000	4000	-	1000
F35 : Site Internet	7200	5544	5544	1656
F37 : Outils communication interne	11 100	8880	8880	2220
F38 : Recensement affichages publics	-	-	-	-
TOTAL	1 570 640	1 120 351	45 263	450 289

Certaines dépenses ont déjà été programmées et votées par la Communauté de communes en 2004 : elles représentent 422 916 euros de la participation de la Communauté de communes. Ces actions ont été maintenues dans le document présent car elles émanaient des membres du comité de territoire lors des ateliers actions. Par leur caractère d'urgence, elles ont été réalisées ou programmées en amont de la finalisation du projet en lui-même. L'Espace Public Numérique, réalisé par le Conseil Général de la Nièvre, figure également pour les mêmes raisons : le souhait du comité était de créer un lieu de formation et d'accès aux NTIC.

PROGRAMMATION 2006 Incidences financières

Action	Coût total (TTC)	Autres financeurs	dont FDT	Maître d'ouvrage
F6 : Suivi des offres/demandes d'apprentissage	1500		877,8	622,2
F8 : Forum information métiers	10 000		6081,6	3918,4
F13 : Entrées de territoire	5000		3500	1500
F20: Portage aux personnes âgées				
F22 : Formations délocalisées dans le domaine médico-social	3000		2100	900
F30 : Forum des associations	3000		1660,4	1339,6
F32 : Accueil des nouveaux arrivants	1500		877,8	622,2
F35 : Site Internet	1196		700	496
F40 : Mise en valeur de la tourbière	112876	61482	14 020	37374
TOTAL	138072	61482	29817	46772,4